

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 15 mai 2009

Service instructeur
Service Développement Culturel

N° CP-2009-7-7-4

Service consulté

**COMMUNICATION
COMITE DE SUIVI
Soutien au Développement Culturel des Territoires**

Résumé : Informations relatives au Comité de Suivi mis en place dans le cadre du contrat culture conclu avec la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth.

Comité de Suivi (annexé au rapport)

Les dispositions des conventions prévoient la mise en place de Comités de Suivi chargés de l'examen, du suivi de l'exécution et de l'évaluation des actions mises en œuvre au titre des partenariats conventionnels.

Sur proposition de la Commission de la Culture et du Patrimoine qui s'est réunie le 1^{er} avril 2009, je vous prie de bien vouloir prendre acte des informations relatives au Comité de Suivi 2009 du contrat culture entre le Département et la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth.



Charles BUTTNER

COMITES DE SUIVI**Commission de la Culture du 1er avril 2009**

Structures	Politique culturelle Ligne de soutien	Subvention allouée en 2008	Subvention prévue pour 2009	Observations
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH	Soutien au Développement des Territoires	34 000 €	34 000 €	La Commission prend acte des informations relatives au Comité de Suivi du 21 janvier 2009

DEVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES

Contrat culture 2007/2009 Département/Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth

Comité de suivi du 21 janvier 2009

Un contrat 2007/2009, pour un projet culturel de territoire

La Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth bénéficie d'un contrat culture depuis l'année 2007, à travers une convention de partenariat signée entre le Département et l'EPCI fondée sur un projet culturel de territoire dont l'ambition était de proposer une offre culturelle sur un secteur peu pourvu, en impliquant directement la population locale.

Ses axes sont :

1. Diversifier et diffuser l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire, en direction d'un large public ;
2. Encourager et qualifier les pratiques artistiques à travers l'intervention d'artistes accueillis en résidence ;
3. Favoriser la création locale, avec un projet de spectacle/événement regroupant les amateurs locaux et encadré par des professionnels.

En 2008, à l'instar de tout dispositif partenarial, **le comité de suivi s'est réuni le 21 janvier 2009** pour évoquer le bilan de l'année 2008 et les perspectives du territoire en 2009.

I) BILAN 2008 :

1) Diversifier et diffuser l'offre culturelle sur le territoire, en direction d'un large public :

La diffusion s'est organisée autour du théâtre, de la musique et du cinéma. L'objectif du contrat, visant à répartir l'offre sur l'ensemble du territoire, a été recherché. (Heidwiller, Hochstatt, Spechbach-le-Bas, Luemswiller).

Les spectacles proposés spécifiquement pour le jeune public ont drainé 350 enfants. Des actions pédagogiques ont été développées, notamment en lien avec le festival Pots Arts ainsi que dans le cadre des résidences d'artistes. Elles ont porté sur la découverte du théâtre, des débats et des échanges avec les artistes et les compagnies.

Des liens ont été recherchés avec les publics du collège et de la résidence Saint Brice, qui ont bénéficié d'informations communiquées spécialement à leur attention, en particulier sur la programmation.

L'objectif de répartir l'offre sur les territoires a été atteint, mais aurait pu toucher davantage de public, notamment au regard de la programmation, diversifiée, avec un volet cinéma s'adressant au grand public.

Actions réalisées :

- 3 spectacles sélectionnés dans le cadre des Régionales : moyenne de 40 personnes par spectacle ;
- 3 séances de cinéma de plein air : 400 personnes à Heidwiller, Luemswiller et Hochstatt ;
- Spectacles jeune public : 1100 enfants (chansons, conte musical, spectacle théâtre /musique) ;
- Festival Pot'Arts : 7ème édition : 1 200 personnes/ taux de remplissage 66 % ;
- Exposition du travail des artistes en résidence à Spechbach-le-Haut ;
- Les actions de sensibilisation des scolaires liées au festival Pot'Arts ont porté sur la thématique du cirque et de ses métiers ;
- L'école de Luemswiller a suivi l'évolution du jardin des Mires réalisé dans le cadre d'une résidence d'artiste en 2007.

2) Encourager et qualifier les pratiques artistiques avec l'intervention d'artistes en résidence :

Zahra Ferhati a été accueillie pour un projet autour de la photographie interrogeant la perception du territoire par le public lui même, invité à prendre des photos de paysages, de personnes...

Annette Munk, originaire de Berlin, a travaillé sur une idée originale autour de l'objet quotidien, son passé et son devenir. Elle a dispersé ainsi sur le territoire de la Communauté de Communes des sacs, chacun dépositaire d'une histoire dont elle a gardé trace. "*Objets ordinaires dans l'univers quotidien*", les sacs retrouvés ont pu être conservés par les personnes qui les ont retrouvés.

L'artiste envisage une dispersion des sacs restants, en Europe, dans l'esprit des bouteilles à la mer, porteuses de messages et aptes à créer des liens entre les européens.

Le 6 juillet 2008, à Spechbach-le-Haut, les artistes en résidence ont rendu compte du travail mené avec le public du territoire de la Com Com. Cette rencontre et les projets proposés, n'ont pas réussi à fédérer autant de public qu'attendu.

3) Favoriser la création locale, avec un projet de spectacle/événement regroupant les amateurs locaux et encadré par des professionnels.

Ce projet, qui a bénéficié d'une communication satisfaisante, prioritairement orientée vers les associations locales, était programmé sur 3 ans, dans l'objectif de la représentation d'un spectacle fin 2009. La création artistique devait être encadrée par des artistes professionnels. A ce jour, elle n'a pas démarré, en raison de difficultés d'organisation et de recrutement d'artistes professionnels.

II) PERSPECTIVES 2009

Le projet 2009 conserve une structure identique à celui de 2008 ; les actions prévues sont :

- ✓ Spectacles pour les scolaires (février et dernier trimestre)
 - ✓ Achat de spectacles parmi la sélection des Régionales
 - ✓ Cinéma de plein air (juin /juillet)
 - ✓ Pot'Arts septembre 2009 (nouveau cirque)
 - ✓ Résidences d'artistes juin/juillet
 - ✓ Création locale
- Le programme de diffusion pourrait être étoffé par une semaine "Chanson française" en juin 2009
→ Un appel d'offres est lancé pour accueillir des artistes en résidence
→ La thématique pressentie pour la programmation du Festival Pot'Arts portera sur les régions françaises

III) ELEMENTS FINANCIERS

1) Engagement financier des partenaires (pour mémoire) :

Budgets prévisionnels et participations du Conseil Général			
CONTRAT CULTURE	2007	2008	2009
	100 000 €	100 000 €	100 000 €
Part Com/Com	42 000 €	42 000 €	42 000 €
Part Conseil Général *	34 000 €	34 000 €	34 000 €

La participation du Département est, au plus équivalente à l'engagement de l'EPCI et n'excède pas 50 % du montant des projets.

2) Bilan financier et budget prévisionnel :

<i>Bilan 2008</i>	<i>Budget prévisionnel 2009</i>
72 050.17 €	100 000 €

IV) OBSERVATIONS

Sur le projet :

En élaborant un projet culturel sur son territoire, la Communauté de Communes a exprimé une ambition certaine dans ce domaine. Cependant, les bilans interrogent sur sa capacité à le mettre en œuvre de manière plus dynamique et partant, à fédérer le public autour des projets.

La diffusion, prépondérante dans le projet de territoire, a été bien répartie sur l'année (de janvier à novembre 2008). Cependant, plus encore qu'en 2007, le projet culturel de territoire est resté essentiellement lisible grâce à son événement phare, le festival Pot'Arts.

Parallèlement et conformément à la stratégie envisagée, d'autres actions ont été mises en œuvre en direction du public. Si celles proposées notamment en direction des scolaires (spectacle...) ont eu un impact certain, d'autres, en particulier liées aux résidences d'artistes, n'ont pas rencontré une adhésion satisfaisante de la part du grand public.

Le projet culturel du territoire de la Communauté de Communes, désormais restreint à Pot'Arts, Festival à l'origine du contrat culture, n'a pas trouvé ses marques. La volonté de la Communauté de Communes de faire évoluer l'action socio-culturelle qu'elle avait engagée depuis plusieurs années, vers un projet culturel global et de qualité semble difficile à atteindre.

Ce constat, à croiser avec les conclusions de l'évaluation du contrat qui sera menée en 2009 par le cabinet Dumeige Conseil, devra appuyer la réflexion sur l'évolution du partenariat, notamment au regard des réflexions engagées pour la redéfinition des politiques du Conseil Général.

En conclusion, la Communauté de Communes a cherché à atteindre les objectifs de la convention, sans toutefois y parvenir sur l'ensemble des projets. Elle a cependant exprimé sa volonté de ne pas abandonner son projet culturel, en en redéfinissant les objectifs et les actions.

Dans cette perspective, au regard de l'intérêt que conserve la mise en œuvre d'un projet culturel sur un territoire rural, il a été conseillé à l'EPCI de se rapprocher de professionnels pour qualifier ses projets et de s'appuyer sur des structures en capacité de l'accompagner pour leur mise en œuvre.

Sur le budget :

Le résultat 2008 transmis par la CCSI le 17 février 2009 mentionne une réalisation des projets à hauteur de 72 % du budget prévisionnel.

La part du Festival Pot'Arts représente près de 70 % des dépenses totales réalisées. En 2009, elle est évaluée à 57 % du budget prévisionnel.